

CHER ■ Agora défense lance une opération pour honorer les morts d'aujourd'hui au combat

Planter un Rosier de la mémoire

Les premiers Rosiers de la mémoire ont été plantés, hier, au pied du mât aux couleurs, dans la cour de la préfecture. Il s'agit d'une initiative d'Agora défense, ouverte à tous.

Magali Saint-Genès
magali.saint-genès@centrefrance.com

Pour le préfet, Catherine Deimas-Comolli, « c'est une initiative originale. Ce n'est pas une commémoration de plus, ni une opération caritative mais une opération de solidarité empreinte de modernité. Un acte de mémoire active. Finalement, le sens reste mais les chemins du souvenir s'assouplissent ».

Une belle définition de l'opération les Rosiers de la mémoire que devait apprécier l'initiateur de cette opération, Yves de Bono, président de l'association Agora défense.

Un symbole

Chacun peut planter un Rosier de la mémoire, accompagné d'une petite plaque explicative. Ces rosiers sont un symbole pour reconnaître l'engagement et honorer les morts d'aujourd'hui dans les combats pour la paix, la li-



SYMBOLIQUE. Pour le lancement de l'opération, les premiers rosiers ont été plantés hier, au pied du mât aux couleurs, dans la cour de la préfecture du Cher.

berté et la sécurité de tous.

« Des hommes et des femmes ont fait le choix d'affronter le danger. Il en meurt toute l'année, discrètement, dans l'anonymat. Il nous faut reconnaître l'engagement de ces hommes et de ces femmes, il nous faut les honorer. Leur mémoire nous réclame ce signe d'une conscience commune et cette expression de citoyenneté », explique Yves

de Bono. Son discours faisait également écho aux dix soldats français morts en Afghanistan sous la bannière de l'Otan.

« Chacun peut participer »

Un événement qui a brutalement rappelé qu'en Afghanistan, c'est la guerre. Qu'une opération extérieure peut être une mission de paix mais aussi de guerre.

Pour le lancement de

cette opération, les différents corps d'armée, mais aussi la police nationale, les pompiers ou encore le conseil général étaient représentés. Alain Rafesthain, président du conseil général, soulignait d'ailleurs qu'il s'agit « d'un geste bienvenu, avec une belle symbolique du rosier. Nous en planterons un dans le jardin de la Résidence du département ».

Toutes les collectivités et les communes sont invitées à participer. « L'entourage des monuments aux morts semble très approprié et nous comptons beaucoup sur les maires pour introduire cette action dans l'espace public », soulignait Yves de Bono. ■

■ Comment se procurer un rosier ?

Chacun peut souscrire : individuel, communes, collectivités ou même les entreprises. Pour ceux qui n'ont pas la possibilité de planter un rosier chez eux mais qui souhaitent participer, il suffit de demander à ce que la plantation soit faite dans un carré militaire du département. Pour participer, envoyez votre commande et règlement par chèque libellé à l'ordre d'Agora défense et l'adresser à Agora défense, 27, avenue d'Orléans, 18000 Bourges. Tarifs : un rosier et sa plaque, 15 euros ; un rosier supplémentaire, 8 euros ; trois rosiers et une plaque, 30 euros. A noter que cette opération n'est pas à but lucratif. Tous les fonds collectés sont réaffectés au financement de l'opération. ■